

15.08.2018 - 12:26 Uhr

Media Service: Conseil suisse de la presse: La «Basler Zeitung» a accusé Georg Kreis à tort d'avoir «tu» une affaire d'art spolié (Prise de position 22/2018)

Bern (ots) -

Parties: Fairmedia c. «Basler Zeitung»

Thème: Recherche de la vérité

Plainte partiellement admise

Résumé

Le Conseil suisse de la presse blâme la «Basler Zeitung» (BaZ) parce qu'elle n'a pas écrit la vérité dans un article traitant d'art spolié. Le journal avait affirmé en janvier 2018 que l'historien bâlois Georg Kreis avait «mis sous le tapis» ou «tu» une importante affaire d'art spolié datant de 1933. La BaZ impute à Georg Kreis d'avoir sciemment passé sous silence une affaire spéciale d'art spolié ou d'art en fuite dans l'étude correspondante de la Commission Bergier Suisse - Seconde Guerre mondiale.

Le Conseil de la presse a accepté partiellement une plainte contre la BaZ. La «Basler Zeitung» n'aurait pas dû écrire que l'historien avait «mis sous le tapis» ou «tu» l'affaire. Elle aurait pu se contenter de constater qu'il ne l'avait pas évoquée. Et elle aurait dû entendre Georg Kreis sur ses motifs. S'il lui avait été impossible de le joindre avant la clôture de la rédaction, la BaZ aurait dû mentionner dans l'article les efforts engagés pour avoir son avis.

Contact:

Schweizer Presserat
Conseil suisse de la presse
Consiglio svizzero della stampa
Ursina Wey
Geschäftsführerin/Directrice
Rechtsanwältin
Münzgraben 6
3011 Bern
+41 (0)33 823 12 62
info@presserat.ch
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100818782> abgerufen werden.